

ÉTUDES DIACHRONIQUES

**« VIEUX TEXTES »
ET « NOUVEAU LANGAGE » :
LE LEXIQUE EN ÉVOLUTION
(CA 1450 – CA 1530)**

2 2024

HONORÉ CHAMPION

**« VIEUX TEXTES »
ET « NOUVEAU LANGAGE » :
LE LEXIQUE EN ÉVOLUTION
(CA 1450 – CA 1530)**



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

Ce numéro est publié avec le soutien
de l'EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire de Sorbonne Université

Diffusion hors France : Éditions Slatkine, Genève
www.slatkine.com

© 2024. Éditions Champion, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.

Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN: 978-2-7453-6096-0 ISSN: 2970-5312
e-ISBN: 978-2-7453-6097-7 e-ISSN: 3003-0862

COMPTES RENDUS

***Le français innovant*, Frederica Diemoz, Gaetane Dostie, Pascale Hadermann, Florence Lefeuvre (dir.), 2020, Peter Lang, coll. Sciences du texte, 400 pages.**

Publié en 2020, l'ouvrage prend place dans un projet au long cours, centré sur la variation, qui a donné naissance à trois autres collectifs parus en volume ou en revue.

Ce retour dans l'actualité linguistique d'une notion pourtant ancienne est justifié, selon les quatre responsables du projet, par la possibilité qu'offrent désormais des corpus toujours plus nombreux d'accéder à des données riches et authentiques, aussi bien pour l'oral que pour l'écrit. À cela s'ajoute l'apparition de moyens de traitement informatiques qui permettent une perception plus précise des phénomènes de régularité mais aussi des ruptures et innovations.

La variation, nous rappelle l'introduction, est définie comme la « coexistence de diverses formes ou structures concurrentes » donnant naissance (au sein d'une même langue constituant un *diasystème*) à plusieurs microsystèmes qui peuvent être en intersection mais qui sont organisés autour d'un paramètre spécifique : les groupes socioculturels (variation diastratique), les espaces géographiques (variation diatopique), le temps ou les générations de locuteurs (variation diachronique), les registres (variation diaphasique), les médiums (variation diamésique). L'objectif de ce nouveau volume consacré aux phénomènes « dia » est d'examiner en particulier comment le diasystème français autorise par sa plasticité la modification de structures existantes et la diffusion de nouvelles formes dans la langue. Selon que ces innovations disparaissent ou se maintiennent, le système dynamique de la langue connaît un simple effet de mode ou subit au contraire un changement plus profond et durable. Les quinze contributions de l'ouvrage sont réparties en quatre sections consacrées à un domaine linguistique : le lexique, la syntaxe, les marqueurs discursifs et le discours.

Dans la première section, consacrée au lexique, la contribution d'Emmanuel Cartier se concentre sur l'innovation lexicale dans un corpus de presse féminine (PF). Il montre notamment que la presse féminine recourt davantage aux néologismes que la presse généraliste, avec un goût particulier pour l'emprunt à l'anglais. Une disparité s'observe par ailleurs entre la PF dite « populaire » (*Biba*, *Grazia*), portée sur les innovations lexicales, et les revues « haut-de-gamme » comme *Elle*, qui le sont moins. Enfin, EC dégage quelques tendances néologiques au sein de la PF, en particulier dans la préfixation qui recourt généreusement aux formants *néo-*, *neuro-* et *post-*. S'il permet ainsi une prise de vue informée de l'innovation lexicale dans son corpus, l'article ne s'étend pas sur la pérennité des créations rencontrées ni sur le caractère improvisé ou, au contraire, mûrement conceptualisé de leur fabrication.

La seconde contribution de Catherine Schnedecker s'intéresse à l'expression *degun*, qui constitue, comme on sait, une variante diatopique de *personne* circonscrite à la région PACA. Mais le mot a suscité un intérêt national lorsqu'il a été repris en réunion publique par E. Macron, ce qui conduit CS à se demander si l'usage présidentiel a pu ou peut constituer un facteur de propagation.

Après avoir rappelé l'origine du mot, l'article s'interroge sur la place qu'il pourrait prendre dans le microsystème des pronoms indéfinis en — *un* (*chacun*, *aucun*, *l'un*, etc.), et sur son intégration possible au français standard. L'autrice dégage deux séries de facteurs contradictoires à cet égard. Elle montre d'une part que *degun* est sémantiquement plus riche que *personne*, et que son entrée dans le dictionnaire *Robert*, sa diffusion dans des expressions figées, des titres de séries TV et... son utilisation par le président de la République, lui-même cité par de nombreux médias, pourraient stimuler son adoption. Mais elle rappelle d'autre part que le mot est encore perçu comme fortement régional tant par les locuteurs méridionaux, pour certains desquels il constitue un marqueur identitaire, que pour les autres francophones. Par ailleurs, son orthographe et sa prononciation demeurent encore incertaines pour beaucoup. Il en résulte, conclut CS, que *degun* reste encore « aux portes » du microsystème des pronoms en — *uns*, et que l'entrée dans le dictionnaire entérine au mieux une certaine popularité, mais n'est annonciatrice d'aucune adoption large.

Dans la section Lexique, toujours, Gaétane Dostie consacre une contribution à des introducteurs de discours direct qu'elle baptise introducteurs de scène recrée (ISR), et qui recouvre des cas tels que *il me fait X, il est là X, elle est comme X, il est en mode X*, où X est un segment de discours direct ou un signe mimo-gestuel. Parmi ces ISR, qui relèvent tous de la *deixis* à l'imaginaire (cf. Bühler [1934] 2009), GD distingue ceux qui n'introduisent que de la parole et ceux qui peuvent en outre introduire des signes mimo-gestuels. Selon l'autrice, la fréquence de ces derniers est en augmentation, non seulement dans le CFPQ, où se recherchent sont circonscrites, mais aussi dans d'autres langues. Dans tous les cas, leur utilisation est typique des générations nées après 1980. Des nouveaux ISR multimodaux repérés par GD, le plus fréquent est *être comme* (plus présent au Québec qu'en France, à l'inverse de *en mode*), suivi de *faire (comme)*. Ces marqueurs ne constituent pas une catégorie totalement nouvelle, puisque fait que jouait depuis longtemps un rôle similaire au Québec, mais GS note cependant que la montée en popularité des nouveaux ISR s'accompagne d'une baisse d'usage de certains ISR plus anciens.

La quatrième contribution de la section, que l'on doit à M. Secova, P. Gardner-Chloros et J. Chesire, s'ancre d'emblée dans la «langue des jeunes», en Île-de-France, et prend en considération deux phénomènes jugés innovants : l'utilisation de *genre* et de *être là* comme introducteurs de discours direct, et les interrogations indirectes *in situ* (*je sais pas c'est quoi*). Si la seconde s'apparente à une simplification syntaxique limitée aux zones multiethniques à fort contact linguistique, la première est, on le voit dans l'article précédent, partagée ailleurs dans la francophonie. Cette différence s'explique notamment, pour les autrices, par le fait que la norme juge plus sévèrement les innovations syntaxiques que les innovations discursives, et que celles-ci se diffusent donc plus aisément.

La section Syntaxe s'ouvre sur un article d'Eva Havu et Michel Pierrard, qui s'interroge sur le rôle des médias dans la diffusion d'un emploi émergent du participe présent du type : *Quelques heures seulement après être arrivés en Slovénie samedi matin, les premiers migrants sont arrivés en début d'après-midi en autocar à la frontière autrichienne, **confirmant** le bon fonctionnement du corridor vers l'ouest de l'Europe promis par Ljubljana.*

Dans les données examinées par les auteurs, le participe présent perd les propriétés de rattachement syntaxique qui définissaient son emploi



détaché. La variation diachronique étant importante sur ce point, comme le montrait déjà B. Combettes, EH et MP retracent brièvement le parcours historique du PPant détaché, qui gagne en autonomie syntaxique au fil des siècles par rapport à son N contrôleur, aidé en cela par son statut de forme hybride entre verbe et adjectif. Dans les faits examinés, le plus souvent dans le discours médiatique, le participe présent, en emploi «suspendu», requiert une contribution plus importante du contexte pour être interprété, et il révèle alors un fonctionnement innovant, qui ne relève plus véritablement d'un circonstanciel.

L'article proposé par Pascale Hadermann traite quant à lui des concessives exprimant un fait variable, c'est-à-dire dotées d'un sens scalaire sans consécution, du type : *Quelque ADJ que*, *Si ADJ soit-il*, etc. Étudiant le micro-système de ces consécutives, PH cherche à déterminer si des variations récentes sont observables dans la construction, notamment la présence de *que*, le mode verbal, et la postposition du sujet, et si des alternances nouvelles sont désormais possibles. Il semble d'abord que le paramètre diaphasique joue un rôle sur les configurations choisies : le corpus littéraire recourt plus volontiers à *si*, tandis que les textes journalistiques lui préfèrent *aussi*. Pour ce qui est du caractère innovant de ces structures, il n'a pas été observé, et elles semblent plutôt se maintenir, concurrencées du reste par des tours moins complexes en *même si*, notamment.

Dans la même section, Elisabeth Stark s'intéresse au «français numérique» dans un article au titre sans ambages : «Le français numérique n'est pas innovant : le cas des ellipses syntaxiques». La réponse est ainsi donnée d'emblée à une question qui revient régulièrement chez les linguistes : l'adoption des supports numériques est-elle à l'origine de notables changements linguistiques ? S'attachant en particulier à la question de l'ellipse syntaxique dans un corpus de SMS et un corpus de messages WhatsApp, ES retient comme seul fait significatif l'ellipse du sujet, plus fréquente que dans l'écrit et l'oral du français standard. L'ellipse du déterminant n'est quant à elle pas différente dans les écrits numérique et analogique. Il n'y aurait donc pas véritablement d'innovation d'origine spécifiquement diamésique dans les corpus observés, mais plutôt des marqueurs de registre qui relèvent de l'écriture abrégée tous supports confondus.

Le dernier article de la section, co-écrit par Huy Linh Dao, Danh Thành Do-Hurinville et Fanny Lafontaine, traite de l'acception récente de l'ad-

verbe *juste* que l'on rencontre dans des phrases telles que « *C'est juste insupportable* ». Considéré comme relevant du français non standard et condamné par l'Académie, cet emploi est un calque probable de l'anglais. L'étude porte sur un corpus collecté sur des forums et des réseaux sociaux. À côté des emplois déjà attestés de *juste*, les auteurs associent son emploi innovant à une variété d'adverbes de degré dotée de propriétés syntaxiques particulières, qui, sémantiquement, se rapproche d'un adverbe marqueur d'autonymie (« *insupportable* est le mot *juste* pour qualifier la situation »), également porteur d'un sens de haut degré. Il porte donc, pour reprendre les termes de Guimier sur qui se fondent les auteurs, à la fois sur le *dire* et le *dit*.

Nous serons plus bref sur les contributions portant sur l'analyse du discours et de la performance, mais les articles de ces sections soulèvent des problèmes tout aussi importants. Ce sont d'abord les marqueurs résomptifs tels que *bon*, *eh bien*, *bien sûr* qui sont examinés par Florence Lefevre. Ils prennent parfois aujourd'hui, selon l'autrice, un rôle de segmentation du discours (ouverture ou clôture) qui s'accompagne d'un affaiblissement sémantique. Ils permettent alors soit de valider un tour de parole précédent, soit de valider celui dans lequel ils s'insèrent. Lotfi Abouda et Marie Skrovec examinent quant à eux le cas de *en même temps*, qui de simple adverbe de temps, se voit aujourd'hui augmenté d'un emploi énonciatif enregistré par les linguistes depuis les années 2010 (ex. : « *En même temps, on n'a pas trop le choix.* »), mais dont les origines restaient à éclaircir. Dans sa contribution, Daichi Yamamoto décrit l'interjection *bof*, trompeusement familière, mais en réalité peu observée. Son spectre sémantique couvre notamment l'incertitude, le scepticisme et le renoncement, mais il conserve en tant que mot-phrase un sens plus ambigu. Plus récemment, il a développé des emplois adjectivaux (*c'est bof [bof]*.) et même rhématiques (*ce pull, bof*). Il s'agit donc bien pour l'auteur d'un cas de français innovant, en particulier par l'entremise des écritures numériques. Dans la quatrième contribution de la section, Maria Candea, Jane Wottawa, Martine Adda-Decker et Lori Lamel examinent dans des corpus audio les codas fricatives, c'est-à-dire les affrications ajoutées après certaines voyelles finales, comme dans *merci-shhh*. Proche de la coda vocalique que l'on entend dans *bonjour-an/e* (rendue célèbre par un sketch des Inconnus), l'épithèse fricative prépausale est, d'après les



autrices, dans une phase de stabilisation, ce qui pour autant ne permet pas de prévoir sa diffusion à grande échelle.

La dernière section de l'ouvrage est consacrée à des phénomènes discursifs plus larges ou relevant de la réception par le grand public de l'innovation linguistique. C'est ce dernier point dont traite la contribution passionnante d'Agnès Steuckardt, qui invite à remettre en question le parti pris réactionnaire de toute réflexion non outillée sur la langue, mais qui souligne une concomitance visible entre le moment où une innovation est signalée par les commentateurs (dans la presse, notamment) et le moment où son usage commence à perdre en vigueur. Dans un tout autre domaine, l'article de Carine Duteil et Christine Fèvre-Pernet étudie l'origine et l'impact du changement de genre dans l'onomastique commerciale à partir d'un corpus de chansons franco-phones contemporaines. Ce sont les noms de voitures qui intéressent spécifiquement les autrices (*ma/mon mercedes*), qui notent que le rap a tendance à masculiniser les voitures, contrairement à la pop, pour produire un éthos viril. Enfin, la contribution de Claire Aubanelle examine les nouvelles marques d'accord et de désaccord qui sont observées sur Twitter, qui est comme on sait un lieu discursif où les échanges peuvent rapidement se polariser et dériver dans la violence verbale. CA note d'ailleurs que c'est l'expression du désaccord qui y prévaut, sous des formes directes ou ironiques, en exploitant toutes les ressources techniques offertes par la plateforme (hashtag, likes, etc.), mais aussi, plus simplement, l'insulte et les injonctions.

Les articles du volume, édités avec soin et accompagnés de nombreux tableaux et figures, présentent chacun un intérêt individuel de par les objets nouveaux ou moins nouveaux qu'ils font découvrir ou redécouvrir, qui sont en prise avec les pratiques des dernières années. Par ailleurs, ils problématisent aussi chacun à leur manière la question de l'émergence de nouveaux usages et invitent enfin à s'interroger au plan épistémologique sur ce que la linguistique doit reconnaître ou non comme innovation, en particulier lorsqu'un fait de variation se propage d'une variété à l'autre (ou à l'ensemble du diasystème).

Antoine GAUTIER,
Sorbonne-Université, STIH

Peter Blumenthal et Jacques François, *Pour une histoire cognitive du français. Que révèle la combinatoire des mots?*, Paris, L'Harmattan, 2022, 352 pages.

Ce n'est pas le moindre des mérites de l'ouvrage de Peter Blumenthal (PB) et Jacques François (JF) que de condenser dans son titre et son sous-titre l'essentiel du projet et de la méthodologie qui le sous-tend, sans occulter le débat qu'il peut susciter.

La préposition *pour*, qui ouvre le titre, indique que la matière proposée au lecteur, tout en étant organisée suivant un plan précis et progressif, réunit un ensemble d'analyses à lire comme des matériaux empiriques (explicitement attribués à chacun des deux auteurs : voir p. 9) à considérer comme fondements d'une synthèse ultérieure à base lexicologique de plus grande ampleur. Ces analyses-supports prennent la forme de brèves et denses monographies, à lire possiblement comme des unités quasi indépendantes : monographies ordonnées notamment autour des lexiques psychologique (émotions : chapitre 6 ; affects : chapitre 7), sociologique (le mot *mœurs* : chapitres 17-20), socio-politique (le mot *républicain* : chapitre 15) et anthropo-philosophique (les mots *âme*, *corps* et *esprit* : chapitres 19-26), qui s'appuient sur des corpus clairement identifiés et décrits, à base large et transtextuelle comme Frantext, à bases plus étroites, littéraires (textes de Marcel Proust ou Claude Simon : chapitres 9 et 10) ou non (numéros du *Figaro* examinés à travers deux sous-ensembles chronologiquement bien distincts, autour de 1900 et autour de 2000 : chapitre 12), ou encore à base sociolinguistique (français d'Afrique dans ce qu'il a d'original face au français dit standard : chapitre 5).

Ces bases documentaires sont mises au service d'une approche méthodologique à double face : une face statistique, exposée notamment grâce à des tableaux récapitulatifs de lecture aisée, une face manipulative d'inspiration distributionnaliste, à savoir l'étude des combinaisons, pour l'essentiel verbo-nominales (par ex, la distribution d'*éprouver* et de *ressentir* devant les noms d'émotion ou d'affect : chapitres 6 et 7), nomino-prépositionnelles (concurrence de prépositions *en* et *dans* ou de locutions prépositionnelles comme *au niveau de*, *dans le domaine de* : chapitre 13), plus exceptionnellement adverbo-adjectivale (on accepte *bien aise* mais pas **très aise* alors qu'on accepte et *bien content* et *très content* : chapitre 8). L'analyse conjointe des données quantitatives et des combinaisons



lexico-syntaxiques permet en principe de dégager les propriétés des constituants engagés dans lesdites combinatoires dans une perspective contrastive (*ressentir vs éprouver, aise vs content, opinion vs avis, problème vs crise, crainte vs peur etc*) qui débouche très naturellement sur une réflexion de portée plus générale concernant en particulier la relation synonymique, les relations entre hyperonyme et hyponyme, la distinction entre mot et terme, et, plus généralement sur une théorisation du signifié d'inspiration saussurienne.

A ce stade, on doit considérer que l'ouvrage de PB et JF peut se lire comme une bonne illustration, de surcroît accessible à tout honnête homme, des analyses sémantiques (lexique et grammaire, si on songe à l'étude de certains morphèmes prépositionnels ou de conjonctifs syntaxiques comme *car, parce que* et *puisque*) indexées à la fois sur une théorie du signe (point de vue à visée généralisante) et sur le traitement des corpus (point de vue à visée particularisante).

Sur cette base documentaire et méthodologique se développe un deuxième aspect de l'ouvrage, qui, par certains côtés, intéressera certes les linguistes (et notamment les sociolinguistes et les historiens de la langue) mais aussi les spécialistes de l'analyse littéraire, notamment les stylisticiens (chapitres 9 et 10), les sociologues et historiens, en particulier les spécialistes de l'histoire des mentalités dans l'héritage des Annales (voir, par ex., Vigarello, *Histoire des émotions*, 2016) et les spécialistes de l'histoire socio-politique abordée à partir de son traitement partisan, journalistique ou universitaire (chapitre 15). L'ouverture disciplinaire se révèle ici maximale avec, bien évidemment, des points d'interprétation et de discussion en grand nombre, qui, convenons-en, dépasse largement le champ usuel du linguiste. Sous ce rapport, la seconde partie de l'ouvrage et notamment les chapitres relatifs aux mots *âme, corps* et *esprit* offrent une large matière à des recherches complémentaires au-delà peut-être de la seule prise en compte de la base Frantext. Il n'est pas douteux par exemple que le destin du mot *âme* de l'époque romantique à l'époque contemporaine (à s'en tenir aux seuls XIX^e et XX^e siècles) est très largement lié tant à des évolutions internes au champ de l'écriture poétique qu'à des évolutions de la culture religieuse et de son enseignement -- dans une aire géographique historiquement marquée par le catholicisme comme la France --, par exemple à la marginalisation dans le discours homélique de la question eschatologique.

Il y a lieu de noter que l'étude de cette relation de la langue (notamment de son lexique) et du référent sociologique, politique, moral et philosophique (pour faire simple) n'est évidemment pas en soi chose nouvelle et, du reste, PB et JF inscrivent leur travail dans l'histoire d'un vaste champ disciplinaire soucieux de mettre en évidence « les passerelles entre le sociétal et le linguistique » – champ cependant qu'ils pensent plutôt, à se reporter à la bibliographie, à partir du point de vue des sociologues (références à Max Weber et à Pierre Bourdieu). Sans doute aurait-il été possible de renvoyer aussi à des descriptions lexicologiques comme celles de Georges Matoré : *Le Vocabulaire et la société sous Louis-Philippe* (1967) et *L'Espace humain. L'expression de l'espace dans la vie, la pensée et l'art contemporains*, (1976). Le rédacteur du présent compte rendu, qui n'a jamais oublié son intérêt initial pour les états anciens du français (en tout cas antérieur au champ chronologique du travail de PB et JF), rappelle aussi que ceux-ci ont été le support de travaux méthodologiquement majeurs parmi lesquels on peut citer la thèse de Georges Kleiber, *Le mot « ire » en ancien français (XI^e- XIII^e siècle)* (1978).

On raterait cependant la véritable problématique de l'ouvrage si l'on s'en tenait là. Celle-ci est exposée dans les pages où les auteurs décrivent les ambitions profondes de leur entreprise. Nous les citons :

« L'histoire cognitive ne saurait être purement interne comme la grammaire historique, ni exclusivement externe (c'est-à-dire consacrée aux données factuelles extralinguistiques), ni une synthèse entre ces deux approches [...] une évolution présente une dimension cognitive quand elle est liée

- à un changement de la conceptualisation ou de la représentation (au niveau du sémantisme du mot isolé);
 - à un nouveau système associatif pertinent pour la combinatoire (au niveau des mots et des domaines);
 - à l'intervention d'un nouveau schème dans la structuration du texte.
- [...] Notre thématique ne se confond pas avec celle, plus traditionnelle, de la langue et de la pensée. » (chapitre 16, p. 186)

Texte programmatique au cœur du livre, qui renvoie au schème du « sémantisme en gestation » des premières pages - schème à trois niveaux, de l'extériorité référentielle (les données extralinguistiques, matérielles, sociales, idéologiques, esthétiques, etc.) à l'extériorité linguistique (la réalité du signe en surface dans sa réalité syntagmatique et paradigmatique) en passant par une intériorité sous-jacente présentée à



la fois comme le lieu des catégorisations/recatégorisations, des associations sémiologiques, des savoirs et des opinions sur l'extériorité référentielle. Schème qui renvoie aussi au bilan (réputé provisoire) des dernières pages, dont nous retenons les lignes suivantes :

« [...] nous avons essayé [...] de décrire la logique sous-jacente (« cachée ») comme un imaginaire, sur des affinités qui créent un certain ordre conceptuel. Partant de la combinatoire qui apparaît à la surface des textes, le sémanticien « plonge » dans la logique sous-jacente afin d'explorer méthodiquement les affinités qu'elle présuppose. » (chapitre 28, p. 313)

Le désir des auteurs est donc de s'intéresser prioritairement à l'activité sous-jacente qui réorganise, sur la base d'une extériorité référentielle évolutive, l'extériorité linguistique. Empiriquement, l'observateur part d'une double description en principe non problématique : une description lexicologique/lexicographique et une description de l'univers l'extralinguistique à visée proprement encyclopédique (description relevant des divers domaines de savoirs et de représentations). L'activité sous-jacente peut, selon nous, se laisser décrire à deux niveaux de profondeur : le niveau le moins profond est le lieu d'opérations métasémantiques (néologismes, disparitions, transferts de significations de diverses nature, dont les opérateurs métalexicographiques donnent une première idée (par extension, par restriction, par métonymie, par métaphore) ; le niveau le plus profond, lieu d'opérations psycho-cognitives, constitutives de ce que Robert Martin nomme une « sémantique universelle » (celui, par excellence des raisonnements implicatif et analogique. Voir R. Martin, *Linguistique de l'universel*, 2021)

Si on revient à l'hypothèse du « sémantisme en gestation » plus haut évoqué, on aurait donc l'étagement suivant, présenté de sa phase finale (3), proprement linguistique à sa phase initiale (1), non linguistique (perception/représentation du monde), en passant par l'activité sous-jacente intermédiaire de nature sémiotisante (2) :

- (3) Extériorité linguistique de reformulation lexicologique
- (2) Activité sous-jacente de sémiotisation (à deux niveaux de profondeur : opérations métasémantiques et opérations psychocognitives)
- (1) Extériorité référentielle

A quoi il faut sans doute ajouter un « moment » sociolinguistique de ratification par la communauté linguistique concernée de la reformulation lexicologique, qui pourrait être numérotée (4). Moment de ratification que vise l'ouvrage dans sa référence au modèle de H. J. Schmid, construit autour des notions d'innovation/diffusion/usualisation/routinisation (chapitre 27, p. 292-293), qui n'est pas sans évoquer évidemment les moments déjà souvent décrits, non sans variante d'un auteur à l'autre, du mécanisme de la grammaticalisation, lequel intéresse essentiellement la sémantique grammaticale et la morphosyntaxe (PB et JF renvoient ici aux travaux d'E. Traugott).

Une question ici se pose : quelle est la place du changement historique dans l'ensemble de cette machinerie sémantico-référentielle ? Assurément dans l'extériorité référentielle (tout passe et change dans le « monde »), assurément aussi dans l'extériorité linguistique (c'est même ce changement qui déclenche le questionnement, l'enquête et la recherche d'une interprétation), assurément aussi l'attitude de la « société » (ou des groupes sociaux) qui ratifient (plus ou moins) telle innovation lexicologique. En revanche, la composante « sous-jacente », celle des opérations métasémantiques appuyées sur une logique de raisonnement à composantes implicative et analogique, renvoie, selon nous, à des constantes de pensée (cognitives), comme telles permanentes (universelles géographiquement et historiquement). C'est la raison pour laquelle nous avons quelque réticence à parler d'histoire cognitive. Sans doute faudrait-il préférer une formulation du type *Histoire lexico-sémantique du français à la lumière des opérations cognitives sous-jacentes*. Un titre sans doute un peu long et maladroit, on en convient, pour un ouvrage assurément très riche, à la fois grâce à la robustesse de ses soubassements documentaires et à l'extrême finesse de ses analyses interprétatives.

Olivier SOUTET
Sorbonne Université

Jacques Dürrenmatt, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt, Préface de Jean Pruvost, *L'Histoire de la langue française*, Bescherelle « Chronologie », Paris, Hatier, 2022, 320 pages.

Offrir une chronologie de l'histoire de la langue française strictement présentée par dates tient de la gageure, une langue évoluant sans solution de continuité et faisant fi par définition des frontières dans le temps ou dans l'espace ; néanmoins, personne ne pourra nier que tout au long de la vie du français des étapes se reconnaissent et que le recours à des événements de l'histoire « externe » peut permettre ne fût-ce que de situer sur une ligne chronologique des transformations certaines et des changements tout aussi incontestables.

Les spécialistes qui se sont mis à la tâche pour ce « Bescherelle » – Frédéric Duval, Jacques Dürrenmatt, Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt – sont d'ailleurs les meilleurs garants des choix opérés : choix des dates, parfois emblématiques, mais aussi et surtout choix des épisodes historiques à mettre en relief, des quelques citations offertes en exergue, des aspects linguistiques les plus significatifs mis en relief dans les encadrés et accompagnés d'images.

L'organisation interne ne peut que suivre un parcours strictement linéaire, l'espace alloué à chaque période n'étant évidemment pas toujours proportionnel à la durée concernée : ainsi, un même nombre de pages – une vingtaine – peut être consacré à l'époque « préhistorique » du français (de 4000 av. J.-Ch. au IX^e siècle) et au seul XIX^e siècle, pour ne rien dire de la période XX^e-XXI^e qui se taille la part du lion, avec une soixantaine de pages pour elle seule. Loin de constituer un reproche, un tel constat reconnaît la nécessité de donner du relief aux époques pour lesquelles la documentation est plus riche et/ou à celles qui constituent, que ce soit pour l'histoire interne ou l'histoire externe de la langue, des points de bascule : que l'on pense notamment au XVI^e siècle, qui vit à la fois la naissance d'une réflexion sur le français, l'extension de son usage dans des domaines jusque-là réservés uniquement au latin, voire le déchaînement de certaines polémiques – la réforme de l'orthographe, le refus des italianismes – proches de celles qui marquent notre temps même.

Dans l'ensemble, on appréciera la place faite aux textes non littéraires, qui offrent sans aucun doute, à plus forte raison pour les époques révolues, un témoignage sinon de la langue « réelle », tout au moins d'une langue moins marquée sur le plan stylistique. Pour ne donner que

quelques exemples, on trouvera, sous la date 1396, une présentation des *Manières de langage*, ces manuels destinés à enseigner outre-Manche la langue « parlée », au moment où le français recule et son apprentissage doit s'appuyer sur de véritables manuels de FLE (p. 72-73). La même attention est confirmée pour le *xvi^e* siècle, lorsque – sous la date 1530 et un titre consacré à la grammaire de John Palsgrave (p. 98-99) – on souligne que les premières descriptions du français se trouvent une fois de plus dans des traités destinés à des allophones. Pour les époques plus récentes, on retiendra l'intérêt accordé à la francophonie, par exemple dans les pages dédiées aux créoles (rappelant que le premier témoignage connu en est une chanson mise par écrit en 1757, p. 166-167), ou à l'introduction du français en Corse (c'est la date de la victoire militaire des Français qui est alors retenue : 1769, p. 172-173) – moments certes beaucoup moins connus que le concours organisé par l'Académie de Berlin sur l'universalité du français (1782) ou l'enquête de l'abbé Grégoire (1794) : ni l'un ni l'autre ne sont négligés, bien entendu, mais un nouvel équilibre est gagné, me semble-t-il, lorsque ces derniers événements sont mis sur un plan d'égalité – en nombre de pages tout au moins – avec les rares témoignages de français non normé voire de documents laissés par des « peu lettrés » (p. 170-171).

La part belle est réservée, comme on l'a dit, aux décennies les plus proches de nous. Là encore, à côté de pages attendues (sur les tentatives réitérées de réforme orthographique : en 1901, puis en 1990 ; ou sur les témoignages laissés par les soldats de la Grande Guerre, redécouverts en quelque sorte par le grand public suite au centenaire célébré en 2018-2019), d'autres surprendront peut-être : nous apprenons alors que c'est en 1925 que « les mots croisés entrent dans le journal » (p. 246-247), que le mot « ordinateur » est créé en 1955 par un latiniste (p. 256-257) afin de remplacer *computer*, ce qui différencie toujours le français des autres langues occidentales, que le premier volume du *TLF* (pas encore *TLFi*) a paru il y a plus de cinquante ans (en 1971, p. 264-265). La langue des SMS et des réseaux sociaux est aussi prise en compte, ainsi que le verlan, la langue des cités ou celle du cinéma, la féminisation des noms de métiers et l'écriture inclusive, avec les débats que l'une et l'autre ont pu susciter et qui demeurent d'actualité.

Signalons aussi qu'en achetant le livre on acquiert en même temps l'accès à un podcast en dix épisodes, dans lesquels Jean Pruvost présente



en quelques minutes des panoramiques non plus sur des moments de l'histoire du français, mais sur des problématiques qui ont traversé les siècles: la normalisation, la néologie, les rapports avec l'anglais, l'arabe ou l'italien, les relations entre la langue et les institutions politiques etc.

Maria COLOMBO TIMELLI
Università degli Studi di Milano

Bernhard Jussen/Karl Ubl (Hg.), *Die Sprache des Rechts. Historische Semantik und karolingische Kapitularien*, in *Historische Semantik, Band 33*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht Verlage), 2022, 377 pages.

Ce volume, issu d'un important atelier tenu à l'Institut Historique Allemand de Paris les 21 et 22 février 2017, comporte 11 contributions, 6 en allemand, 3 en anglais, et 2 en français, toutes de longueur importante, certaines fort copieuses. Sa lecture matérielle n'est pas toujours aisée parce que la taille des caractères, plutôt compacte dans le cas du texte suivi, devient franchement difficile dans le cas des notes infrapaginales, qui sont à la fois surabondantes et de format typographique suppliciant. D'autre part, certains des schémas sont soit à peine lisibles (p. 24, p. 174-175), soit illisibles (p. 183, p. 191) et pourquoi reproduire une intéressante charte de 777 sous une forme indéchiffrable (p. 185)? Quant à l'index final qui aurait dû faciliter la consultation du livre, il se borne à trois pages de noms propres (p. 374-377). L'impression générale est que si le livre apporte une masse enrichissante d'informations et d'interprétations sur une question certes cruciale, il n'y a pas eu de véritable direction éditoriale. Il y a lieu de déplorer principalement le fait que chaque contribution déploie sa propre bibliographie, qui est à la fois pléthorique (la question de l'exercice du pouvoir et de la justice carolingiens est plus qu'ample...) et malheureusement très répétitive d'un chapitre à l'autre. De plus, chaque communiquant reste fidèle à la tyrannie de l'annotation à l'ancienne, où les références sont énumérées au fil des citations avec l'éternel renvoi quand il y a retour du « cf. *supra* ». Il y aurait eu tout à gagner à établir une liste alphabétique commune en fin d'ouvrage avec renvoi par abréviations dans le corps de chaque contribution: chaque lecteur aurait ainsi disposé d'un appareil bibliographique clair et exploitable sans perte de temps. Ces réserves posées, voyons un

peu comment le choix d'une approche « sémantique » a été tenu et traité sans préjuger des apports à la question de l'histoire des institutions (évidemment impliquée).

Le volume s'ouvre par une introduction éclairante, signée par les éditeurs, *Die Sprache der Kapitularien. Einleitung* (« La langue des Capitulaires »). Introduction », p. 9-31. Il se compose ensuite de deux parties : I, *Kapitularien und andere Textsorten*, « Capitulaires et autres types de textes », p. 35-225 ; II, *Wortfelder in Kapitularien*, « Les champs lexicaux dans les capitulaires », p. 229-374. La première inclut six contributions : Gerda Heydeman/ Helmut Reimitz, *Novae et antiquae consuetudines. Beobachtungen zu Geschichte und Exegese in der karolingischen Kapitularien*, « Nouvelles et anciennes coutumes. Observations sur l'histoire et l'exégèse des capitulaires carolingiens », p. 35-60 ; Magali Coumert, *Ecrire des ajouts aux lois : les princes, les grands, le copiste (744-819)*, p. 61-94 ; Stephen Patzold, *Die sogenannten Capitularia monastica Ludwigs des Fromen*, « Les prétendus Capitulaires monastiques de Louis le Pieux », p. 95-114 ; Britta Mischke, *Spuren von Urkundenformular in den fränkischen Herrschererlassen*, « Traces de formulaires de diplômes dans les décrets francs », p. 115-165 ; Nicolas Perreux, *Langue des capitulaires et langue des chartes : richesses, circulations, spécificités*, p. 167-210 ; Maximilian Diesenberger, *Die moralische Sprache der Predigten und der Kapitularien*, « La langue moralisante des sermons et des capitulaires », p. 211-225. La seconde en inclut cinq : Jennifer R. Davies, *Cross-Referencing in Charlemagne's Capitularies: A Vocabulary of Power*, « Les références croisées dans les capitulaires de Charlemagne. Un vocabulaire du pouvoir », p. 229-260 ; Jean Meyers, *L'environnement syntaxique du verbe 'iubere' dans les capitulaires carolingiens*, p. 261-286 ; Els Rose, *Thy Stranger within Thy Gates: The Semantic Field of 'Foreignness' in the Frankish Capitularies*, « Ton Etranger à l'intérieur de Tes Grilles : le champ sémantique de l'externalité dans les capitulaires francs », p. 287-314 ; Stefan Esders, *Fideles Dei et regis. Ein Zeugma in der politisch-religiösen Rechtssprache der Karolingerreiches*, « Fidèles de Dieu et du roi : Un zeugma dans la langue de la législation politico-religieuse de l'empire carolingien », p. 315-374.

Les historiens auront sûrement beaucoup à glaner dans cet imposant ensemble. C'est également le cas pour les spécialistes de la diachronie linguistique, du moins pour ceux qui s'intéressent à l'émergence des langues européennes, tant germaniques que romanes.



P. 12-13 (*Enleitung*), les deux auteurs réfléchissant opportunément au rapport entre la langue écrite et la langue parlée font un sort au modèle dualiste (diglossique) périmé, défendu autrefois, entre autres – c'était la mode – par Ganshof, pour introduire les nouveaux modèles diastratiques bâtis à la fin du siècle passé et étendus au début de celui-ci par les nouvelles méthodes élaborées par la sociolinguistique diachronique, p. 12: *Neuere Forschungen zur Geschichte der Schriftlichkeit im frühen Mittelalter zeigen dass Latein im romanischen Gebiet des Frankenreichs gegenüber der gesprochenen Sprache noch nicht als Fremdsprache gelernt, sondern als eine Form der Hochsprache empfunden wurde. Man geht daher von einem Kontinuum zwischen der mündlichen und schriftlichen Kommunikation aus sowie von einer wegehenden Verständlichkeit der Schriftsprache*, « Des recherches neuves sur l'histoire de la culture écrite dans le tout premier Moyen Âge montrent que sur l'espace roman du royaume franc le latin n'était pas encore appris comme une langue étrangère, mais perçu comme une forme d'acrolecte. On est alors en présence d'un *continuum* entre la communication écrite et l'orale, aussi bien que d'une compréhensibilité étendue de la langue écrite ». L'élan novateur s'arrête là de ce point de vue. D'abord parce que la bibliographie citée en appui en note 12, puis en note 13 et 14 n'inclut pas les progrès récents accomplis dans le domaine du rapport écrit/ oral, particulièrement du fait qu'elle se borne en général aux travaux anglophones ou germanophones, peu concernée en fait par les chantiers ouverts justement chez les experts romanophones. La courte bibliographie produite ici en note donnera une idée partielle de cette lacune¹. Le résultat, assez prévisible, est que

¹ Banniard M., 1992, *Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris; 2020, *Viva voce. Comunicazione scritta e comunicazione orale nell'Occidente latino dal IV al IX secolo*. Edizione italiana con una *Retractatio* dell'auteur, a cura di L. Cristante e F. Romanini, con la collaborazione di J. Gesiot e V. Veronesi, Trieste 2020 [Le volume est disponible sur <https://www.openstarts.units.it/handle/10077/30716>]; 2005, « Niveaux de langue et communication latinophone », in *Comunicare e significare nell'alto Medioevo, Atti delle settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, Spoleto, p. 155-208; 2008a, « Du latin des illettrés au roman des lettrés. La question des niveaux de langue en France (VIII^e-XII^e siècle) », in P. Von Moos (éd.), *Entre Babel et Pentecôte, Différences linguistiques et communication orale avant la modernité (VIII^e-XVI^e s.)*, Berlin, p. 269-286; 2008b, « Niveaux de langue et efficacité pragmatique dans les serments carolingiens », in Auzépy M.F. (éd.), *Oralité et lien social au Moyen-Age (Occident, Byzance, Islam): parole donnée, foi jurée, serment*, Paris, p. 43-61; 2009,

l'ouvrage, contrairement à son titre, ne traite pas vraiment de la langue, des langages et des styles des capitulaires de manière globale (morphologie, syntaxe, idiomatismes, phrasé) et surtout qu'elle ne s'interroge à aucun moment sur le fonctionnement de la prononciation à haute voix de cette latinité, ni de sa transmission orale en fonction des phonétiques locales.

L'étude de G. Heydeman et H. Reimnitz ne concerne la langue que dans la mesure où elle montre – judicieusement - comment les citations bibliques, en général vétérotestamentaires, servent de panier à justifications pour les nouveaux modes d'exercice du pouvoir législatif par la dynastie carolingienne.

Celle de M. Coumert, appuyée sur une expertise exemplaire des manuscrits, offre de judicieuses remarques sur l'emploi du vocabulaire germanique (p. 68-69), *Wergeldum, Wadius, Freda*, avant de se pencher sur un des monuments de prédilection des diachroniciens, la fameuse parodie de la loi salique. Sa présentation contextuelle est bienvenue, comme sa traduction, mais on regrettera qu'elle ait rejeté en note le texte « latin » (p. 73 et note 71). Ses commentaires s'intéressent opportunément aux aspects sociolinguistiques: « La parole quotidienne des élites était présentée d'emblée comme un acrolecte... (p. 75) ».

« Niveaux de langue et compétence langagière dans les élites carolingiennes: du latin quotidien au latin d'apparat », in Bougard Fr., Le Jan R., McKittrick R. (éd.), *La culture du Haut Moyen Age. Une question d'élites?* Turnhout, 2009, p. 39-61; 2012a, *Acrolecte et identité culturelle en Francia carolingienne (8^e-9^e s.)*, in W. Pohl – B. Zeller (éd.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter*, Wien, p. 109-120; 2017, *Niveaux de langue et strates écrites dans les documents juridiques des 8^e-9^e siècles: sur le fonctionnement communicationnel des Chartae Latinae Antiquiores en Toscane*, in A. Garcia Leal – C.E. Prieto Entralgo (éd.), *Latin Vulgaire – Latin Tardif XI*, Hildesheim, 2017, p. 17-37; Cammarotta M.G., Lo Monaco Fr., 2021, *'Barbara locutio'. Il 'De vocatione gentium'. Lartino-antico alto tedesco dei frammenti di Monsee*, Florence; Garrison M., Orbán AP, Mostert M., 2013, *Spoken, and written Language. Relations between Latin and the Vernacular Languages in the Earlier Middle Ages*, Turnhout; Herzog R., Schmidt PL, 1997-2007, *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike in acht Bänden*, Munich; Lüdtke H., 2009, *Der Ursprung der romanischen Sprachen. Eine Geschichte der sprachlichen Kommunikation, Zweite vermehrte und verbesserte Auflage*, in *Dialectologia pluridimensionalis romanica*, Kiel; Maiden M., Smith J. Ch., Ledgeway A., 2011 & 2013, *The Cambridge History of the Romance Languages*, t. 1, 2011, *Structures*, Cambridge; t. 2, 2013, *Contexts*, Cambridge; Stotz P., 1996-2004, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, 5 vol., Munich: 2002, t. 1, *Einleitung. Lexicologische Praxis. Wörter und Sachen. Lehnwortgut*; 2000, t. 2, *Bedeutungswandel und Wortbildung*; 1996, t. 3, *Lautlehre*, 1998, t. 4, *Formenlehre. Syntax. Stylistik*; 2004, t. 5, *Bibliographie. Quellenübersicht und Register*.



M. Coumert a simultanément bien perçu l'accès ouvert à l'écrit d'une série de niveaux de langue très différenciés sur l'échelle de la grammaticalité et donc de la diachronie : les niveaux les moins « latins » sont les plus « modernes ».

La contribution de S. Patzold concerne assez peu l'histoire de la langue, voire la langue elle-même. Une intéressante citation permet de saisir quand même sur le vif au moins comment un maître spirituel comme Benoît d'Aniane pilotait les abbés et les moines en charge dans son programme de redressement moral (p. 105, note 41) : *Omnibus ergo simul positis, regulam ab integro discutiens, cunctis obscura dilucidavit, dubia patefecit, priscos errores abstulit, utiles consuetudines affectusque confirmavit...*, « Devant l'assemblée générale, il éplucha la règle, dissipa pour tout un chacun les difficultés, censura les vieilles erreurs et confirma les habitudes et les dispositions bénéfiques ». Un exemple donc de communication horizontale latinophone. Le savant conclut de tout un faisceau de citations (p. 113) que ces « Capitulaires monastiques » avaient été promulgués et promus non par l'empereur – comme certaines formulations le prétendaient – mais par les abbés et les moines réformateurs : *Die sogennanten 'Capitularia monastica' bezeichnen sich selbst als Beschlüsse von Äbten und Monchen, nicht der Kaisers* (on s'en doutait un peu, quand même).

Dans une quête compliquée, B. Mischke réussit à faire des fouilles textuelles pour retrouver un marquetage de formules empruntées aux législations précarolingiennes et réemployées dans leur nouveau système. Le spécialiste de la diachronie y trouvera disponible une vaste bibliographie, souvent bienvenue, encore que répétitive par rapport aux autres contributions, et de nombreuses citations qui requerraient aussi une analyse linguistique... non faite, évidemment. Le recenseur a eu plaisir à relever des formulations tout de même utilisables dans une perspective d'histoire de la langue : la note 2 sur les rapports entre oral et écrit ; la partie sur les *Vorläufer der Kapitularien, Merowinger*, « Précurseurs des Capitulaires, Les Mérovingiens (p. 118-122) », toujours utile pour conforter une certaine continuité culturelle entre les périodes. Le recenseur a spécialement apprécié les pages nuancées consacrées à l'Italie, et eu la surprise de voir citées pour une fois les *Chartae Latinae Antiquiores* (note 160), édition d'exception (1989-2010), malheureusement concurrencée par

les éditions en ligne moins exhaustives et moins soignées (et beaucoup moins coûteuses!).

Sous un titre accrocheur, N. Perreux a déployé une vaste documentation remplie de très longues citations et de tableaux techniques utilisant les outils usuels des analyses statistiques, y compris l'analyse factorielle. C'est le produit de la nouvelle recherche fondée selon les méthodes des *big data*, maintenant réalisable grâce à la multiplication des bases de données en ligne et des logiciels d'analyse. La lecture n'en demeure pas moins inconfortable en raison de la surcharge documentaire et de l'illisibilité d'une partie des tableaux présentés. La bibliographie initiale reproduit encore une fois les apports répétés partout dans le livre et quand elle se concentre sur la question linguistique (note 3), elle cite comme d'habitude les travaux anglais et germaniques, mais ignore tout simplement *Viva Voce*, dans ses deux éditions, comme toute la série de publications qui traitent directement de cette problématique pointue (voyez la note bibliographique *infra*). L'introduction, qui surjoue un peu le désarroi des historiens devant le manque d'unité et de continuité apparente des documents conservés, tout en s'appuyant sur une bibliographie étendue et critique, délimite bien l'objectif, p. 170 : « Il s'agit de comparer un groupe documentaire assez bien connu (les chartes – c'est-à-dire les actes écrits, souvent courts, dans lesquels furent consignés des transferts et des actions juridiques) et par ailleurs assez bien daté, pour déterminer les caractères relatifs d'un autre (les capitulaires) ». De ce fait, l'étude présentée est assez loin du titre sous lequel elle paraît – ce qui n'enlève rien à son apport pour la connaissance historique, mais présage d'un intérêt limité pour la linguistique diachronique proprement dite. Il y a lieu de s'étonner d'une déclaration épistémologique qui laissera songeur : « La question de la richesse lexicale est centrale pour les linguistes (note 37) », assortie d'une bibliographie fort sélective. Le recenseur répète que l'étude de la langue de quelque monument que ce soit couvre des catégories sensiblement plus étendues (phonétique, phonologie, prosodie, morphologie, syntaxe, idiomatismes, phrasé...). Mais l'analyse lexicale est souvent la seule que savent traiter rapidement les ordinateurs sans recourir à des programmes difficiles à concevoir et encore plus à appliquer. Sans parler des nuances de la sémantique... La note 39 aggrave cette impression de parti-pris un peu négligent.



Les travaux cités renvoient à des méthodologies archaïques (opposant « bon » et « mauvais » latin) ou ignorent les avancées modernes qui offrent pourtant des règles d'analyse tout à fait applicables à ces grands corpus. Le manque de mise à jour méthodologique fait surgir des considérations cocasses comme : « Robert-Henri Bautier évoque quant à lui une 'plus grande pureté de la langue, dans la ligne de la renaissance carolingienne' (note 48) ». Que vient faire le critère de « pureté » dans une étude linguistique ? La confusion entre critère esthétique (culturel, subjectif) et critère linguistique (fonctionnel, objectif) devrait avoir fait son temps au ^{xxi}^e siècle. C'est elle qui a empêché, depuis le siècle fondateur de la discipline, les diachroniciens d'étudier dans sa dynamique l'évolution langagière de la période. P. 193, note 96, *infra*, le latin souffre d'étranges coupes de mot : *excepta si aliqua proclama cio super aliquem venerit... et pro hoc con demnati illi pauperiores non fiant...* (effet de la capture en ligne ?). Si l'on sort du bornage lexical pour s'intéresser aux niveaux de langue, on voit pourtant vite combien ces formulations collent à l'oralité pragmatique : *excepto si de palacio nostro aut filii nostri missus veniat qui illum harribannum requirat*, « excepté si un inspecteur envoyé de notre palais ou de celui de nos fils arrive, pour requérir cet harribannum » (même copieuse note 96, fin). C'est ce qu'en des publications non citées ou non lues par N. Perreaux, le recenseur appelle des énoncés de « niveau 3-4 », loin de la « pureté » du latin réformé cher à RH Bautier, mais proches du protoroman émergent. La note 97 découvre 187 occurrences d'*homo liber* pour 786 de *liber home*. Donc... ?? p. 196, pour rendre compte de la proximité entre les actes lombards et les capitulaires, l'auteur écrit : « en première hypothèse... nous pencherons donc pour la présence de scribes italiens voire lombards à la cour carolingienne, d'une communauté textuelle autour des rois et des empereurs... ». Oui, accessoirement il existait une communauté latino-phonique qui continuait à lisser la dialectalisation romanophone. P. 202, une conclusion générale stipule que : « En revanche, d'autres lemmes sont nettement surreprésentés dans les capitulaires. C'est le cas de nombreux termes... : *episcopus, comes, laicus, homo... presbyter, sacerdos, populus, ecclesiaticus...* ». Quelle surprise ! Dans des documents de relation de pouvoir, que pouvait-on attendre d'autre dans une telle société ?

M. Diesenberger promet lui aussi une étude de la langue dans une étude assez brève qui ne répond pas non plus à la promesse implicite par son titre. Il commence par une récapitulation sommaire de la question de la prédication médiévale, soutenue par 3 notes et quelques références bibliographiques a minima (on permettra au recenseur de se dispenser d'en donner une vue même raisonnablement large). La quatrième partie semble prometteuse, p. 220: *Die mündliche Vermittlung von Kapitularien (in Predigform)*, «La médiation orale des capitulaires (sous la forme de la prédication)». Mais en fait, l'excellent spécialiste des manuscrits qu'est l'auteur débusque les échanges entre ce que nous savons de la prédication à l'époque carolingienne et les développements moraux qui émaillent les capitulaires. Les parallèles textuels font certes foi, mais aucune question pragmatique n'est posée, notamment sur la langue et le style de ces morceaux censés relever de l'oralité. La formule conclusive est, p. 224: *Entscheidend war die Predigtreform an sich, also der Versuch, in gesamten Reich Bischöffe und Priester zur regelmässigen Predigt zu verpflichten bzw. dem 'populus' zu befehlen, die Predigt auch zu hören*, «La réforme de la prédication était vitale en soi, tout comme l'effort pour contraindre dans tout l'Empire les évêques et les prêtres à une prédication régulière, ainsi qu'à pousser le 'peuple' à écouter le sermon». Ces pages confirment le principe d'un exercice de l'oralité à travers deux media écrits successifs, mais ne dit rien, au-delà d'une analyse intéressante, mais purement thématique sur la manière dont se construisait cette oralité ouverte. Au passage, le recenseur désapprouve la pieuse citation de Ganshof (en note 63) qui parlait de la «décomposition» de l'Empire. Ce vocabulaire, tout à fait suranné, fait écho aux modèles «décadentistes» du xix^e siècle qui ont fait tant de tort et à notre compréhension de l'Antiquité Tardive et des périodes tant mérovingienne que carolingienne, du moins du strict point de vue de l'Histoire factuelle.

L'étude de J.R. Davis se concentre plutôt sur les emplois des termes techniques, p. 241, *Use of Terms 'capitulare' and 'capitulum' in Charlemagne's Capitularies*, «L'emploi des termes 'capitulaire' et 'chapître' dans les capitulaires de Charlemagne». Ce travail concerne beaucoup plus les historiens que les linguistes, en apportant un boisseau intéressant de données classées. Le recenseur trouve cependant que l'équilibre



de la rédaction laisse à désirer, avec des notes infrapaginales beaucoup trop longues et qui auraient gagné à être remontées dans le texte (ex., n. 26, deux pages en caractères minuscules). On y lira en particulier, en observation seulement latérale, p. 237, n. 26 : *Much of this recent work has emphasized capitularies as tools of communication*, «Beaucoup de ces travaux récents ont insisté sur le fait que les capitulaires étaient des outils de communication». Le recenseur regrette un peu que la primeur de cette affirmation n'ait pas été attribuée à un travail vieux de trente ans (*Viva Voce*, 1992, chap. VI, qui remettait lui-même à l'honneur d'autres précurseurs de talent comme HF Muller, 1921, 1945), mais qui évidemment n'a pas été écrit dans les langues de référence officielles. La note 49 procède à de bien étranges contorsions pour établir qu'après tout, tout compte fait, sans être vraiment un corpus de lois, les capitulaires relèvent du champ de la loi... Le recenseur ne résiste pas au plaisir de renvoyer aux citations abondantes qui décorent les notes où se révèle pleinement le langage parlé par les élites carolingiennes, y compris laïques, en un « latin » passablement « impur » de niveau 3-4, n. 55, p. 244 ; n. 61, p. 246 bas, etc... Le fonctionnement réel de la communication orale y est saisissable et analysable.

Jean Meyers offre un travail directement linguistique dans sa contribution qui se concentre sur un point particulier de syntaxe. Le recenseur regrette d'emblée que l'auteur se place sous la bannière d'une déclaration bien datée maintenant et plutôt malvenue de FL Ganshof, p. 261 : «La plupart des capitulaires sous Charlemagne ont été rédigés 'en une langue très peu soignée et même fréquemment fort incorrecte sous le rapport du vocabulaire, de la morphologie et de la syntaxe', etc...». Ce frontispice laissait mal augurer de la suite. Effectivement, le recenseur a eu la surprise de découvrir une étude entièrement consacrée à la comparaison entre le latin classique (au sens strict, celui du temps de Cicéron et de César) et la grammaire de ce « latin » carolingien. On se croirait revenu au ^{xix}^e siècle, temps archaïque de la recherche en philologie où toute l'histoire de la littérature latine était bâtie sur le thème d'une interminable décadence, et celle des langues romanes sur la tragédie d'une effrayante décomposition du latin classique... Le recenseur se plaît à penser que les spécialistes ont heureusement changé de point de vue depuis, comme d'excellents livres l'ont désormais établi (mais là, la bibliographie serait

diluviale, même si elle est superbement ignorée par l'auteur – voyez dans la note bibliographique Lüdtke, Maiden, Herzog). Ainsi y a-t-il du sens à constater, p. 268 ? : « Ce qui est vraiment nouveau dans les capitulaires par rapport au latin classique, c'est que le contenu d'un ordre peut dans une structure passive devenir le sujet du verbe ». 800 ans après l'époque de référence, qui ne l'était d'ailleurs pas pour les maîtres carolingiens, beaucoup plus soucieux, eux, du modèle patristique (latin tardif). Le recenseur se demande en outre de quelle règle il s'agirait d'une part, d'autre part l'exemple donné n'est pas probant : n. 27, *Ut per nullo modo missi nostri alias iusticias non presumant facere nisi quemadmodum illis iussum est*, « Qu'en aucune manière nos inspecteurs ne présument rendre d'autres jugements si ce n'est comme cela leur a été ordonné ». La langue de cet énoncé est en effet très moderne et claire, pas trop soucieuse d'une orthographe impeccable (c'est du niveau 3, de la *lingua mixta*), mais la différence syntaxique avec la supposée règle « classique » demeure invisible. Le perfectum passif *iussum est* incluant son propre référent neutre est une tournure banale dans toute l'histoire du latin (on ne voit pas qu'il faille extraire le sujet de la proposition précédente). Les autres exemples ne sont pas plus probants, sauf incompétence du recenseur, qui continue de s'étonner en lisant, p. 270 : « La construction de *iubere* avec un infinitif seul sans sujet exprimé est rare en latin classique, mais autorisée cependant, quand toute ambiguïté est exclue ». L'auteur cite des ouvrages de référence modernes pour le latin classique (n. 37), puis accumule des lots d'exemples pour le latin carolingien, mais sans faire référence à l'ouvrage majeur pour le latin tardif et médiéval qu'est la somme de P. Stotz (voir la note bibliographique). C'est dommage parce qu'il y aurait eu plus de sens à établir les parallèles sur un empan chronologique moins distendu, sans compter qu'il aurait été plus judicieux de comparer la syntaxe de la langue juridique romaine avec celle carolingienne, les règles y étant spécifiées. La note 51 maintient l'idée obsolète d'une dégradation du latin par défaut (sous l'effet des points de vue constamment décadentistes défendus - avec érudition - par J. Herman) au lieu d'étudier l'intelligente adaptation aux nécessités de la communication verticale des intellectuels en charge d'en assumer le bon fonctionnement. La note 56 cite pieusement la vieille thèse, elle « classique » de J. Vieillard, mais ignore les travaux innovants de B. Löfstedt, HF Muller, MA Pei, LF



Sas, etc..., et encore une fois P. Stotz (et sa riche bibliographie). L'auteur finit, après avoir établi différents tableaux comparatifs – assez peu concluants, en fait, tant le point de vue est peu pertinent – par clore son enquête sous l'égide d'un historien spécialiste de la période, p. 286 : « Comme l'a montré M. Gravel, le rôle principal des capitulaires tenait moins à leur efficacité juridique qu'à leur diffusion à grande échelle, qui permettait de faire connaître dans toutes les régions de l'empire la volonté de l'empereur dans les domaines les plus variés ». Cela explique pourquoi la langue de ces capitulaires est modérément soucieuse de se conformer aux règles du latin républicain...

La contribution d'Els Rose répond à son titre, qui annonce une étude sémantique, puisque sa brève étude, bien organisée, construit un modèle éclairant de la manière dont les textes étudiés posent la question des limites entre extérieur et intérieur à un espace de pouvoir et de civilisation. Elle part, p. 288, d'un judicieux tableau sur *peregrinus* et ses synonymes dans la langue source, puis traite point par point l'évolution des termes depuis le très haut MA jusqu'aux documents objets du colloque qu'elle interprète méthodiquement. Cela aboutit à une page de synthèse conclusive bienvenue, p. 312 : *The Frankish capitularies of the eighth and ninth centuries show themselves indebted to the classical and biblical inheritance by employing a variety of terms to indicate what and who is strange, foreign, or approaching a community from outside*, « Les capitulaires francs des huitième et neuvième siècles apparaissent dépendants de l'héritage classique et biblique pour préciser qui et quoi est étranger, extérieur ou relevant d'une communauté venue d'ailleurs ». Suit une énumération des huit mots relevant du même champ sémantique avec pour chacun une brève caractérisation construite d'après sa lecture des capitulaires. Le recenseur recopierait volontiers tous les items, mais se contentera d'en citer deux : 4. *'Barbarus' is a cultural, not a territorial distinction*, « *Barbarus* est une caractérisation culturelle, non géographique » ; 7. *'Hospes', with its complex meaning of stranger and guest, seems to be the odd one out in our survey. The word is almost exclusively used in the meaning of the stranger as 'guest' and always in a positive meaning. Biblical admonition with regard to hospitality is leading here. Whether guests are also strangers is not specified*. « *Hospes*, avec son champ sémantique complexe d'étranger et d'hôte paraît l'élément exotique dans notre survol. Le mot est

presque exclusivement employé dans le sens de l'étranger en tant qu'"hôte", toujours dans un sens positif. L'injonction biblique sous le rapport de l'hospitalité est ici cardinale. Que les hôtes soient ou non aussi des étrangers n'est pas précisé». L'auteur pose enfin une des bonnes questions, p. 314: *How does the latin vocabulary of the written transmission relate to oral performance of these texts, often in a language understandable to the majority of people?* « Dans quelle mesure le vocabulaire latin de la transmission écrite est relié à la réalisation orale de ces textes, écrits souvent dans un langage compréhensible par la majorité des fidèles? ». Dans le cas de ce vocabulaire, il sera un jour judicieux de faire de la lexicologie comparée en étudiant les équivalents romans et germaniques de ces mots, dans la lignée des travaux d'A. Stefenelli pour l'espace romanophone, et de W. Haubrichs pour l'espace germanophone, même si le *FEW* offre déjà un outillage partiel pour ces vérifications.

La contribution de S. Esders qui clôtur le volume est sans doute la plus réussie parce qu'elle relève bien du thème de la langue, même si c'est uniquement sous son aspect sémantique, que le dossier philologique est bien ordonné, que la bibliographie est exceptionnellement riche, et que les raisonnements, subtils, sont robustement enchaînés. L'auteur part de la forte figure rhétorique appelée le *zeugma* (réunion de deux sèmes normalement exclusifs l'un de l'autre dans une seule expression) pour analyser l'incongruité d'unir dans un même type de lien la fidélité à Dieu et la fidélité au roi: *Die Formel 'fideles Dei et regis' als Zeugma*, « La formule 'fidèles de Dieu et du roi' comme *zeugma* », p. 320, dans une partie riche de développements et de citations pour cerner le concept. Il étend ensuite son travail définitoire à l'étude de l'extension du concept, *Die in der Formel vereinten semantischen Felder*, « Les champs sémantiques associés à la formule », p. 326. S. Esders n'y craint pas, n. 65, de s'appuyer aussi sur le *DACL* (Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie, art. *fidelis*, traité par le maître H. Leclercq) pour enrichir ses développements. Il nous fait don, n. 69, d'une excellente définition dûe au professeur de guerre Végèce: *militiae sacramenta dicuntur. Iurant autem per Deum et per Christum et per sanctum Spiritum et per maiestatem imperatoris, quae secundum Deum generi humano diligenda est et colenda...*, « On les dénomme les serments militaires. Les légionnaires jurent au nom de Dieu, au nom du



Christ, au nom du Saint Esprit et au nom de la majesté de l'empereur, elle qui doit être chérie et honorée par le genre humain en obéissance à Dieu». L'auteur montre alors que le lien symbolique entre ces deux ordres de fidélité est le baptême, p. 331, *Taufe und Treueid als institutionnelle Bezugspunkte der Formel 'fideles Dei et regis'*, «Le baptême et la fidélité comme articulation de la formule *fideles Dei et regis*». On y lira une analyse pertinente sur la conversion forcée des Avars comme apogée de ce fameux zeugma (texte note 89). Suit un développement sur *Die päpstliche Anstoss zur karolingischen Entwicklung Formel (754-755)*, «La contribution papale au développement carolingien de la formule (754-755)», qui centre le ralliement romain sur les échanges entre le roi Pépin et les papes contemporains, par la médiation de la formule *fideles Deo et beato Petro*, «fidèles à Dieu et à saint Pierre». La partie suivante décrit, p. 343, «La propagation et l'intensification de l'emploi de la formule *fideles Dei et regis* à partir de 790», *Vermehrter und intensivierter Gebrauch der Formel 'fideles Dei et regis' seit ca. 790*. Le développement s'appuie sur un choix varié de textes – provenant aussi il est vrai d'autres sources que les capitulaires, ainsi ces explications développées par les Annales de Lorsch, note 132: *<Avari>...quasi canis qui revertit ad vomitum suum, sic reversi sunt ad paganismum, quem pridem respuerunt, iterum relinquentes christianitatem, mentientes tam Deo quam domno rege...* «Les Avars, tels des chiens retournant à leur vomi, sont ainsi retourné au paganisme qu'ils avaient précédemment renié, en délaissant de nouveau le christianisme, et mentant tant à dieu qu'au seigneur roi...». S. Esders ajoute une touche anthropologique avec l'étude d'une création lexicale germanique, p. 353, *Bannus dei et regis: Mit Doppelfidelität korrespondierende Paarformeln und Zeugmata*, «Le ban de Dieu et du roi: avec la double fidélité associant une formulation à deux termes et les zeugmas». Enfin, une synthèse dense conclut le tout, p. 367, *Zeugmatischen Erfahrung und zeugmatische Rede im Karolingerreich: Einige Schlussüberlegungen*, «Expérience zeugmatique et discours zeugmatique dans l'empire carolingien: quelques conclusions». Dès avant 800, il n'y avait aucune séparation du religieux et du politique, ni de coupure nette entre le droit religieux et le droit laïc, p. 367. Le baptême et le serment de fidélité ont des fonctions intriquées pour l'exercice de la maîtrise tant religieuse que politique: *ut omnes praeparati sint ad Dei servitium et ad nostram utilitatem*, «que tous soient



préparés au service de Dieu et à se soumettre à nous» (p. 369). Ce chevauchement des sens (zeugma), esquissé dès les souverains mérovingiens, atteint sa pleine efficacité et expansion sous les carolingiens avec pour manifestation langagière : ...*Genregrenzen transzendierte, sich nicht nur in Urkunden, Urkundeformeln und Kapitularien, sondern auch in hofnahen Briefen und Geschichtswerken findet*, « Le franchissement des frontières de catégories apparaît non seulement dans les diplômes, les formulaires, les capitulaires, mais aussi dans les lettres officielles et les ouvrages d'histoire ». La conséquence langagière est que *Dabei ist es charakteristisch, dass der 'Sprache der Treue', welche diese Zeugma zu verdichten suchte, in ihrem Grundton eine ausgesprochene emotionale und moralische Suggestionskraft eignete*, « Il s'ensuit qu'il est caractéristique que la 'langue du vrai', qui recherche la densité de ce zeugma, s'adapte dans sa tonalité spécifique à une force de suggestion morale et d'émotion relevant de l'oralité ». Il y a lieu de souligner le succès de cette recherche proprement linguistique, même si elle se borne à des analyses stylistiques, pour dégager la dynamique évolutive de ce langage que ses propres objectifs pragmatiques impliquent. On est à la fois très loin de la vision négative de savants comme Ganshof ou Herman, et certainement au plus près de la vitalité langagière de cette époque.

Michel BANNIARD
EPHE, PSL

Véronica THIÉRY-RIBOULOT, *Laïcité : histoire d'un mot*, Paris, Honoré Champion, coll. « Linguistique historique », 2022, 606 pages.

Ces dernières années, les ouvrages d'histoire ou de sociologie autour du concept de laïcité en France se sont multipliés (Baubérot 2021, Kheir 2014, Zuber 2017, etc.). Cependant, outre l'article pionnier de P. Fiala (1991), aucun travail de lexicologie au sujet du mot *laïcité*, du signe compris comme tel, n'existait jusqu'alors. Pourtant, de nombreux usagers de la langue française ont pu constater l'omniprésence du terme dans les discours contemporains, et ressentir un certain malaise devant ce mot équivoque et polémique, devenu l'un des « mots piégés de la politique » (Blanchet 2017). Ces éléments témoignent de la nécessité d'une étude approfondie autour du terme *laïcité*, lacune que V. Thiéry-Riboulot se propose de combler, en retraçant l'histoire du mot de l'Antiquité à la fin du xx^e siècle, et en nous permettant en retour de mieux appréhender ses usages actuels. Avec cet ouvrage de lexicologie socio-politique diachronique, l'autrice livre une véritable « étymologie sociale » (Tournier 1993) du mot *laïcité* : elle l'analyse de fait moins à travers son étymologie, son évolution phonétique, ou les définitions consensuelles qu'en offrent les dictionnaires de langue au fil du temps, qu'à travers ses usages sociaux et politiques concrets à diverses époques, reflets d'idéologies conflictuelles et porteurs de valeurs parfois ambiguës. V. Thiéry-Riboulot ne prétend donc pas lever définitivement l'équivoque sur ce terme à la définition labile en cherchant son sens véritable dans le passé. Il s'agit bien plutôt de cerner, à chaque période de son histoire complexe et au plus près de ses usages, les diverses facettes du mot, ses « contours sémantiques » (p. 13), pour comprendre en contexte à quoi et à qui il servait, quelles connotations et quelles représentations il charriait. Pour ce faire, l'autrice s'appuie sur un nombre important d'archives textuelles placées en annexe du livre, souvent issues de bases de données exploitables en ligne comme Frantext, Gallica ou Google Books, dont elle tire de solides analyses lexicométriques, sous forme de tableaux ou de graphiques justifiant systématiquement les conclusions qu'elle avance. Divisée en quatre grandes parties, l'étude de V. Thiéry-Riboulot suit un plan chronologique. L'autrice examine d'abord les mots grecs *Λαός* (*laos*) et *λαϊκός* (*laikos*), le mot latin *laicus*, le mot d'ancien français *lai* ainsi que les mots anglais de la famille de *lay*, qui ont précédé la forme savante

laïque née au *xvi*^e siècle, qui fait quant à elle l'objet de la deuxième partie de l'ouvrage. On passe ensuite à l'étude des néologismes *laïcisme* et *laïcité*, dérivés de *laïque* au *xix*^e siècle, avant de finir par l'analyse du mot *laïcité* de la fin du *xix*^e siècle aux années 1980.

V. Thiéry-Riboulot commence donc par l'étude des mots grecs et latins qui sont à l'origine du mot *laïcité* (chapitre 1). Le travail qu'elle mène sur les termes *laos* et *laikos*, dans le corpus homérique puis dans les productions chrétiennes des premiers siècles, lui permet notamment d'invalider l'argument d'autorité étymologique produit par nombre de politiciens dans les discours contemporains. Elle démontre ainsi que si *laos* signifiait « peuple » à l'époque archaïque, c'est dans un tout autre sens que celui que l'on donne au terme en France depuis 1789, le nom grec désignant plutôt une masse d'hommes aux contours très variables, marqués par leur appartenance à un groupe mené par un chef. L'autrice rend également compte d'une évolution sémantique du terme *laos* à partir du Nouveau Testament : les auteurs des Évangiles emploient alors le mot pour distinguer le peuple élu et les figures religieuses exceptionnelles qui le dominent (Dieu, Jésus, les prophètes et les évangélistes). Cette hiérarchisation quelque peu dégradante se retrouve aussi dans le sens du nom et adjectif dérivé *laikos*, qui désigne ceux qui ne sont pas ecclésiastiques et appartiennent aux couches populaires de la société. L'autrice montre comment cette connotation dévalorisante marque également l'évolution sémantique du mot latin emprunté au grec *laicus*, oscillant lui aussi entre emplois nominaux et adjectivaux. Non ecclésiastique, le *laicus* est en outre sans importance sociale et sans éducation, entièrement soumis à l'Église qui a sa charge morale. V. Thiéry Riboulot rappelle ainsi qu'« à aucune époque les trois mots grecs et latin qui précèdent les formes françaises *lai laïque* et *laïcité* ne se sont approchés sémantiquement des caractéristiques républicaines et démocratiques associées au mot *peuple* au début du *xxi*^e siècle » (p. 51), montrant à quel point l'étymologie d'un mot peut se révéler insuffisante pour éclairer ses emplois contemporains.

Au milieu du Moyen Âge, le mot latin *laicus* évolue vers la forme populaire française *lai*, que l'autrice étudie tant dans ses aspects formels (phonétiques et graphiques) que sémantiques, à travers l'examen d'un corpus ample et varié de textes médiévaux écrits entre le *xii*^e et le *xv*^e siècle (chapitre 2). Elle cherche notamment à comprendre pourquoi,

après l'apparition, à la Renaissance, de son doublet savant *laïque*, cette forme disparaît presque complètement du lexique français. V. Thiéry-Riboulot détaille un faisceau de motifs pouvant expliquer l'effacement progressif de *lai*. Elle relève d'abord l'existence de nombreux homonymes de ce mot, dont l'adjectif *laid*, peu valorisant, avec lequel on pouvait le confondre. Elle montre ensuite comment les emplois nominaux de *lai* laissent peu à peu la place à une majorité d'emplois adjectivaux, au sein de désignations usuelles comme «*homme lai*» ou d'expressions formulaires en association avec son antonyme *clerc*, autant d'expressions figées qui atténuent le poids sémantique de *lai*. L'autrice invoque également les prémices de l'humanisme et la remise en question de l'absolue domination du religieux à la fin du Moyen-âge pour expliquer l'évolution du terme. Si au début de la période, le mot *lai* possédait un sens par défaut éminemment négatif (est *lai* celui ou ce qui n'est ni lettré, ni consacré, ni ecclésiastique, ni noble ni clerc), les changements historiques qui voient le statut des *lais* s'améliorer et se complexifier rendent ces oppositions hiérarchiques obsolètes, et peuvent donc contribuer à l'abandon du mot. Des synonymes plus neutres de *lai* émergent d'ailleurs, comme *séculier*, *mondain*, *temporel* ou *civil*. Enfin, à partir du xiv^e siècle, le domaine en plein essor de la justice parlementaire récupère les termes *clercs* et *lais* et modifie profondément leurs sens. Le mot *lai* semble alors plus lié au vocabulaire judiciaire qu'au lexique ecclésiastique. L'ensemble des arguments ainsi dégagés par l'autrice éclaire le passage de la forme populaire *lai* à la forme savante *laïque* au xvi^e siècle.

Avant d'étudier ce passage, V. Thiéry-Riboulot fait un détour par l'analyse morphologique, grammaticale et sémantique des mots anglais de la famille de *lay* (chapitre 3). Contrairement à la forme de l'ancien français *lai*, *lay* s'est maintenu jusqu'à la période contemporaine en anglais, produisant un dérivé (*laity*) et de nombreux composés encore en usage (comme *layman*). Le terme savant *laic*, plus rare et soutenu, n'a quant à lui pas connu le même succès que le *laïque* français. L'autrice montre donc comment des destins nationaux différents peuvent expliquer ces évolutions lexicales inversées, prouvant à quel point l'histoire des mots est profondément subordonnée à celle des sociétés. Au xvi^e siècle, tandis que la France réprime durement la Réforme, l'Angleterre l'accepte. Or les protestants considèrent que les laïques, directement instruits de Dieu,

n'ont plus nécessairement besoin de l'intermédiaire du clergé : en Angleterre, le statut du laïque et l'opinion de la société à son égard s'améliorent. Les mots de la famille de *lay*, connotés de plus en plus positivement, se voient associés à cette ascension, ce qui explique en partie leur maintien et leur différence de postérité avec le mot français *lai*. Le terme *lay* se déplace ensuite du champ religieux vers des domaines de plus en plus larges, et acquiert le sens général de « profane », « non-spécialiste ». Depuis les années 1960, les mots de la famille de *lay* connaissent une forme d'usure linguistique, et déclinent sous l'effet de changements sociétaux récents.

En français, c'est donc la forme savante *laïque* qui prospère à partir du xvi^e siècle. V. Thiéry-Riboulot explore le contexte dans lequel ce terme, illustrant bien le phénomène de relatinisation du français caractéristique de la Renaissance, supprime la forme populaire médiévale *lai* (chapitre 4). À travers l'examen d'un corpus de plusieurs centaines de textes écrits entre le xvi^e et le xviii^e siècle, elle montre comment se sont opérées de façon pragmatique la spécialisation et l'évolution sémantique des deux doublets. De fait, la forme *lai* disparaît de l'usage courant, sauf dans l'expression figée peu valorisante « frère *lai* », désignant des laïques admis dans des congrégations religieuses. Si le mot *lai* était donc avant tout employé par des clercs pour désigner les membres d'une classe qu'ils jugeaient inférieure, le mot *laïque* va être récupéré par les réformés pour valoriser les fidèles, dans l'optique protestante du sacerdoce universel. V. Thiéry-Riboulot n'hésite pas à comparer ce retournement axiologique au renversement du stigmate à l'œuvre dans des expressions comme la *négritude* ou la *gay pride*, les minorités opprimées reprenant « comme des slogans les mots emblématiques de la déconsidération sociale qu'on leur portait » (p. 137). S'il désigne toujours celui ou ce qui n'est pas ecclésiastique, le mot *laïque* s'est ainsi fortement valorisé sous l'influence de la Réforme, pour finalement s'ouvrir à d'autres champs discursifs que le seul domaine du religieux. L'autrice relève en effet qu'au xviii^e siècle, les énonciateurs qui emploient le terme ne sont plus seulement des ecclésiastiques ou des théologiens, mais des historiens ou des philosophes ancrés dans le mouvement des Lumières. Dès 1789, le mot *laïque* commence à changer de sens, lorsque que certains discours en appellent, sans vraiment les nommer, à la sécularisation de l'État et de la société.

V. Thiéry-Riboulot récuse ainsi les discours actuels qui pointent comme une anomalie le fait que le mot *laïcité*, couramment associé à ce qui relève de la séparation de l'Église et de l'État et de la neutralité religieuse des institutions, soit dérivé d'un mot d'origine chrétienne. Elle montre qu'il n'y a pas là de paradoxe, puisque dans le courant du XIX^e siècle, quand le néologisme *laïcité* a été dérivé du terme *laïque*, les usagers de langue n'avaient déjà plus le sentiment d'employer un mot du lexique religieux. L'autrice étaye cette thèse en étudiant le réseau lexical formé par les synonymes et antonymes de *laïque* au XIX^e siècle (chapitre 5). Les synonymes anciens *mondain*, *terrestre*, *temporel* ou *profane*, issus du domaine religieux, ne sont alors plus des concurrents sémantiques de *laïque*, contrairement aux termes *public*, *républicain*, *citoyen*, *civique* ou *civil*, nés de la Révolution française et du discours politique. Sous la III^e République, qui voit la France se laïciser, seule la frange la plus réactionnaire du clergé emploie les mots à préfixe privatif *irréli-gieux*, *athée* ou *impie* comme des synonymes polémiques et partisans de *laïque*. Toutefois, le camp catholique peine à s'imposer face au discours politique, plutôt marqué à gauche, qui s'approprie le mot *laïque*, le valorise, et contribue à son évolution sémantique. On retrouve alors d'une part des emplois très concrets, *laïque* étant considéré comme « l'opposé le plus précis et courant d'*ecclésiastique* pour évoquer le choix concret des maîtres et des écoles » (p. 166) dans un pays où les institutions sont en cours de sécularisation, et d'autre part un sens plus flou et abstrait, le terme *laïque* devenant emblématique de multiples valeurs et représentations éminemment positives, entre raison, science, philosophie des Lumières, République, anticléricalisme, liberté, progrès et modernité.

V. Thiéry-Riboulot s'intéresse enfin à l'ambiguïté orthographique encore existante entre *laïc* et *laïque*, qui se révèle inexplicable par des règles morphologiques standards prenant en compte le statut nominal ou adjectival du terme, ou bien son accord en genre. L'autrice cherche ainsi les causes sémantiques de cette variation graphique, en la reliant à l'emploi conflictuel du terme dans l'histoire (chapitre 6). Elle montre qu'au XX^e siècle, la graphie *laïc* semble être spécifiquement adoptée par les milieux catholiques les plus hostiles à la laïcité. Il s'agit alors de différencier le sens religieux initial du terme (les fidèles non ecclésiastiques - graphie *laïc*) de son sens politique (la neutralité vis-à-vis des religions - graphie *laïque*). Cette distinction orthographique éminemment idéolo-

gique, très marquée dans le quotidien *La Croix* par exemple, entend réduire et rationaliser une polysémie perçue comme préjudiciable. En dehors de ce cercle restreint, la graphie *laïque* apparaît plutôt stable. Désormais, si cette distinction ne tient plus, le succès du mot *laïc*, désignant une anti-religiosité excessive, témoigne selon l'autrice de la nécessité persistante pour certains locuteurs de spécifier leur positionnement vis-à-vis du mot *laïque*, encore senti comme polysémique. On mesure l'aura extrêmement polémique de ces mots pris dans de fortes oppositions, conflictualité également reflétée par l'histoire des deux néologismes dérivés de *laïque* apparus au XIX^e siècle : *laïcisme* et *laïcité*.

V. Thiéry-Riboulot montre que si *laïcisme* était jusqu'ici attesté en 1840 et *laïcité* en 1871 par la plupart des dictionnaires, on retrouve la trace du premier terme en 1795, et du second en 1849 : son étude permet donc d'antidater l'apparition de ces dérivés nominaux de *laïque*. L'autrice interroge d'abord le contexte de la concurrence linguistique entre ces deux néologismes (chapitre 7). Pourquoi *laïcisme* est-il apparu avant *laïcité*, pour finalement lui céder la place dans l'usage ? Les caractéristiques morphologiques et sémantiques traditionnellement associées aux suffixes en *-isme* et en *-ité* se révèlent insuffisantes pour répondre à cette question. V. Thiéry-Riboulot analyse donc de façon empirique les mots de la langue française suffixés en *-isme* et en *-ité*, puis plus précisément les néologismes produits à la fin du XIX^e siècle à l'aide de ces suffixes, pour mieux constater, par comparaison, que *laïcisme* et *laïcité* ne suivent aucune des tendances générales de l'époque. Elle relie cette originalité au caractère militant et polémique de ces néologismes nés dans le cadre du discours politique, à une période d'affrontements brûlants au sujet de la laïcité. Leur apparition répondait ainsi à des besoins discursifs précis au cœur de luttes partisans.

L'autrice s'attache d'abord aux usages du mot *laïcisme* entre 1795 et 1830, lorsque son concurrent *laïcité* n'existait pas encore (chapitre 8). Le corpus qu'elle rassemble lui permet de constater que le terme, créé par l'abbé Grégoire, semble alors uniquement employé par cet homme et ses proches. Connu pour le rôle majeur qu'il a joué dans la Révolution française en tant que député, l'abbé Grégoire a participé à l'instauration d'une nouvelle Église constitutionnelle subordonnée à l'État, provoquant une situation de schisme entre les partisans, comme lui, du



«gallicanisme», et les ecclésiastiques «ultramontains», défenseurs d'une Église soumise à Rome. V. Thiéry-Riboulot montre ainsi comment le néologisme péjoratif *laïcisme* a été forgé dans le cadre de cette rivalité politique, et employé par les gallicans pour asseoir leur pouvoir sur l'Église en luttant à la fois contre l'usurpation des fonctions pastorales par des laïques (*laïcisme*) et contre les prêtres réfractaires à la République (*presbytérianisme*). Après 1801, qui marque l'échec du gallicanisme, le mot disparaît. Il ne réapparaît qu'en 1828, toujours sous la plume de l'abbé Grégoire, dans son *Histoire des sectes religieuses*, mais cette fois à propos du monde anglo-saxon. L'autrice démontre alors comment une lecture hâtive de l'ouvrage par Barré a conduit à une définition erronée du mot *laïcisme* dans le dictionnaire, dont on trouve encore des traces aujourd'hui. Selon elle, cette fausse référence qui attribuait à *laïcisme* un sens précis et fort éloigné des préoccupations contemporaines a pu contribuer au succès de *laïcité* dès son apparition.

V. Thiéry-Riboulot retrace ensuite l'évolution sémantique de *laïcisme* entre 1831, date de la mort de l'abbé Grégoire, et 1871, date habituellement retenue pour attester le mot *laïcité*, à travers un corpus d'une centaine de textes (chapitre 9). La fréquence d'emploi de *laïcisme* augmente, en même temps que le mot se diffuse à de nouveaux cercles de locuteurs. Toujours aussi polémique et péjoratif, le terme se voit paradoxalement récupéré par les catholiques réactionnaires et les ultramontains afin de s'opposer au gallicanisme. Dès lors, *laïcisme* en vient à désigner et condamner à la fois, de façon concrète, toute action qui se fait hors du contrôle de l'Église, et d'un point de vue moral, toute la pensée rationaliste développée par les laïques depuis la Renaissance. L'autrice forge le concept de «multi-néologisme» (p. 266) pour caractériser ce mot continuellement récupéré et réinventé au fil des débats qui agitent l'époque. Elle propose ainsi un outil qui, mieux que l'adjectif «polysémique», décrit la façon dont le sens d'un mot peut se voir informé et déformé par les luttes socio-politiques dans lesquelles il est pris. À la fin de la période étudiée, *laïcisme* peut parfois prendre le sens de «séparation d'avec l'Église», entrant donc en concurrence avec le terme *laïcité* qui se développe alors.

V. Thiéry-Riboulot analyse ainsi la concurrence qui s'exerce d'abord entre les deux néologismes, puis leur spécialisation sémantique entre 1871 et 1944, où *laïcisme* décline fortement dans l'usage (chapitre 10).

La III^e République étant souvent décrite comme l'âge d'or du journalisme, l'autrice s'appuie cette fois sur un corpus de presse, analysant les occurrences des termes dans des quotidiens de bords politiques variés. Elle constate ainsi que *laïcisme* et *laïcité*, mots polémiques et clivants, sont fortement marqués du point de vue de la ligne éditoriale des journaux. Si les emplois de *laïcisme* restent rares dans la presse de gauche, on retrouve le terme dans *Le Figaro* et plus encore dans *La Croix*, journal catholique et conservateur, afin de condamner le mouvement de laïcisation qui parcourt alors la France. L'analyse lexicométrique dévoile cependant, dans toute la presse, une progression d'emploi constante pour le mot *laïcité*, seulement interrompue par trois événements majeurs qui ont mis la question au second plan : l'affaire Dreyfus, et les deux conflits mondiaux. En toute logique, des pics de fréquence se repèrent autour des dates d'adoption des lois laïques qui marquent le pays, telles que les lois Ferry à la fin du XIX^e siècle, ou la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Au début de la période étudiée, *laïcisme* et *laïcité* semblent être perçus comme des synonymes, mais porteurs de connotations opposées. De fait, dans le contexte conflictuel de la législation laïque qui mène à une véritable « guerre des deux France », *laïcisme* est employé de façon péjorative par le camp catholique et conservateur, quand son concurrent *laïcité* est fortement valorisé par les républicains libéraux et progressistes. Après la Première Guerre mondiale, alors que le pays s'est effectivement laïcisé, les deux mots vont se spécialiser pour acquérir les sens distincts qu'ils possèdent aujourd'hui. *Laïcisme* se dit d'une défense considérée comme excessive de la laïcité, notamment dans le cercle restreint des catholiques qui s'y opposent. Le mot *laïcité*, très courant, représente désormais « la neutralité de l'État dans son exercice et le respect de la liberté de conscience » (p. 287) que cette neutralité implique. V. Thiéry-Riboulot prête une attention particulière à la fonction poétique de ces deux termes, montrant bien comment la matérialité d'un signifiant peut déterminer en partie son signifié : là où le suffixe en *-isme* permet de faire rimer *laïcisme* avec d'autres doctrines condamnables aux yeux des catholiques, comme le bolchevisme, le suffixe en *-ité* inscrit heureusement le mot *laïcité* dans la continuité sonore de la devise républicaine « Liberté Égalité Fraternité ».

Avant de recentrer son étude sur le mot *laïcité*, V. Thiéry-Riboulot analyse ses dérivés en *-is*, qui fleurissent à la fin du XIX^e siècle : *laïciser*,

laïcisation et *laïcisateur*, dont elle anticipe là aussi l'apparition (chapitre 11). En s'appuyant sur les travaux de G. Guillaume, elle lie la valeur sémantique du morphème *-is*, celle d'un procès en cours, à la transformation concrète que connaissait alors la France et que ces dérivés désignent, puisque dans chaque commune, le personnel religieux des hôpitaux et des écoles se voyait progressivement remplacé par un personnel laïque. L'auteur montre comment ces dérivés en *-is* peuvent, le long d'un continuum temporel, entrer ou non en concurrence avec les mots *laïcité* et *laïque*, selon que l'on considère le processus de laïcisation de la France comme plus ou moins achevé. Après la Première Guerre mondiale, alors que la sécularisation du pays semble terminée, ces termes dynamiques deviennent inutiles et ne sont plus employés que dans les livres d'histoire pour évoquer un mouvement passé, ou pour parler d'autres pays moins ou non laïques. *Laïciser*, *laïcisation* et *laïcisateur* acquièrent alors un sens plus large et abstrait, décrivant le fait de rendre la société plus laïque en l'émancipant de l'Église et le changement de mentalité que cela suppose, et non plus seulement le remplacement concret du personnel institutionnel.

V. Thiéry-Riboulot en vient ensuite au mot *laïcité*, dont elle analyse les usages entre 1919 et les années 1980 (chapitre 12). L'originalité de cette partie se trouve dans le fait qu'il s'agit d'étudier une période de moindre fréquence voire d'absence du mot, de décrire un creux dans son histoire, et d'en comprendre les causes. La société est alors beaucoup moins religieuse, et les conflits qui ont déchiré la France sous la III^e République n'ont plus cours. Le mot *laïcité* apparaît comme de plus en plus « indéfinissable » (p. 315), avec des usages qui fluctuent en fonction des locuteurs et au fil des événements historiques. Dans l'entre-deux guerres, par exemple, *laïcité* devient un terme d'histoire, que l'on emploie avec un certain recul. Sous Vichy, il semble banni – sauf pour critiquer les valeurs républicaines qu'il incarne – dans une presse fortement contrôlée par un régime qui rend de nombreux privilèges à l'Église catholique. À la Libération, le mot *laïcité* retrouve de l'importance. Dans une nation qui cherche à reconstruire son identité autour du lexique de la République, il devient même un mot bannière, dont on tend à lisser les aspects polémiques. Durant les Trente Glorieuses, enfin, le terme s'efface à nouveau : les discours du temps ne sont pas favorables à la religion, les mentalités changent drastiquement. La religion

et son vocabulaire disparaissent du discours public, et le mot *laïcité*, peu usité, est senti comme vieilli. Dans cette société sécularisée où « le siècle a presque absorbé l'Église » (p. 332), le mot n'est plus employé qu'à propos d'un seul point de friction qui divise la société : la question scolaire.

C'est donc l'emploi du mot *laïcité* relativement à la question scolaire entre 1944 et 1984 qui fait l'objet du dernier chapitre de l'ouvrage. Les français sont alors partagés entre ceux qui défendent la suppression totale de l'enseignement privé – souvent catholique – pour parvenir à une école d'État unique, et ceux qui militent pour la coexistence de l'enseignement public et privé. Dans ce cadre, le terme *laïcité* évolue au gré des réformes scolaires successives, qui mobilisent fortement l'opinion des Français et provoquent de nombreux débats. V. Thiéry-Riboulot montre comment le mot *laïcité*, trop polémique et démodé, semble d'abord évité. Il se voit remplacé en discours par une série de périphrases atténuatives pour évoquer l'école laïque, comme « problème scolaire » ou « question scolaire ». L'auteur décrit également une certaine usure sémantique du terme, puisque « le problème de la laïcité s'est rabougri au seul motif des subventionnements publics de l'école libre » (p. 342), si bien que « le mot *laïcité* n'est donc plus attaché d'abord à des valeurs morales, éducatives, humanistes, mais à des questions financières ou budgétaires » (p. 343). Cette laïcité devenue presque comptable contribue à la dégradation du concept comme à la désuétude du mot. À partir des années 1960, à la suite de la loi Debré de 1959 qui irrigue l'école libre en argent public, le « pilier laïque » constitué par les défenseurs de l'école publique cherche donc à revaloriser le terme pour regagner la faveur de l'opinion. Dès lors, « le mot *laïcité* devient une bannière méliorative tandis que se constitue peu à peu une autre vision de la laïcité, humaniste et fourre-tout » (p. 355). Avec l'abandon du projet de loi Savary en 1984, les tensions et fractures qui parcourent la gauche française entraînent l'échec de ce combat. On cherche alors à dépasser ce conflit autour de l'enseignement : les locuteurs du mot *laïcité* se diversifient, les emplois du terme s'élargissent et augmentent en fréquence. V. Thiéry-Riboulot repère cependant l'apparition, dans les années 1980, de deux formules figées : la « laïcité à la française » et la « laïcité de combat ». Immédiatement polémiques, elles témoignent de l'essor de nouveaux antagonismes. Dès 1989, avec le surgissement de la menace



islamiste en Europe illustrée par l'affaire Rushdie, et le bruit médiatique lié à l'affaire des «foulards de Creil», on commence à associer le mot *laïcité* non plus à la religion catholique, mais à la religion musulmane. Il s'agit d'un tournant majeur dans l'histoire du mot, qui marque les prémices de ses emplois actuels.

Intégrant de nouveaux débats, le mot *laïcité* va donc à nouveau se charger d'ambiguïtés et connaître une grande instabilité sémantique, reflets d'intenses désaccords conceptuels. L'ouvrage de V. Thiéry-Riboulot nous prouve ainsi combien, loin des discours qui vantent la stabilité historique du concept et l'immutabilité sémantique du terme, *laïcité* n'a cessé d'être récupéré et déformé par des locuteurs divers et souvent opposés idéologiquement. Si son étude semble parfois prendre la forme d'un exposé historique sur la laïcité en France, c'est parce que «pour un mot abstrait, le plus souvent, les usagers de la langue confondent le mot et la chose» (p. 316). Pour autant, jamais le concept et le mot ne sont amalgamés dans l'analyse, l'étude de l'un venant compléter celle de l'autre, et les questions lexicales trouvant bien souvent des réponses sociales et historiques. Avec cet ouvrage richement documenté et très bien structuré, nous pouvons saluer un apport majeur au domaine de la sémantique historique. L'autrice allie précision des analyses morphologiques, grammaticales et sémantiques et exposé limpide et progressif de l'histoire d'un concept complexe. Si l'étude de V. Thiéry-Riboulot s'arrête en 1989, elle peut être complétée par son livre *Usage, abus et usure du mot Laïcité* (2022) qui offre une étude synchronique des emplois du mot *laïcité* ces quarante dernières années, répondant ainsi au travail d'analyse de discours de Patrick Charaudeau sur le sujet (2015).

Eva CHAUSSINAND
ENS de Lyon



TABLE DES MATIÈRES

Joëlle Ducos	
PRÉSENTATION.	7
« VIEUX TEXTES » ET « NOUVEAU LANGAGE » : LE LEXIQUE EN ÉVOLUTION (CA 1450 – CA 1530)	
Maria Colombo Timelli	
AVANT-PROPOS	11
Paola Cifarelli	
À PROPOS DU LEXIQUE DES <i>MORALITÉS DES PHILOSOPHES</i> DE JEAN MIELOT (1456)	15
1. Le manuscrit fr. 12441 et la tradition textuelle des <i>Moralités des philosophes</i>	16
2. Le lexique dans le manuscrit fr. 12441 : quelques tendances	19
3. Conclusion	27
Bibliographie	29
Martina Crosio	
DU MANUSCRIT À <i>L'EDITIO PRINCEPS</i> : L'ÉVOLUTION LEXICALE DANS LA <i>VIE DE SAINT MARTIN DE TOURS</i> EN PROSE	33
Introduction	33
1. Modernisations	35
1.1. Verbes et locutions verbales	35
1.2. Substantifs et adjectifs	37
1.3. Parties invariables	39



2. Questions philologiques.....	40
3. Doublets	41
4. Réduction de doublets	42
5. Bilan	43
Bibliographie	44
Anne Schoysman	
VARIATIONS LEXICALES DANS LA TRADITION VULGATE FRANÇAISE DU <i>SECRET DES SECRETS</i> DU PSEUDO-ARISTOTE, DES MANUSCRITS AUX IMPRIMÉS	47
1. Variantes lexicales adiaophores	49
2. Variantes dues au changement linguistique en diachronie	52
3. Variance lexicale et problèmes de copie	55
4. Remarques conclusives	59
ANNEXE I.....	62
ANNEXE II	64
Bibliographie	68
Maria Colombo Timelli	
LE <i>DIALOGUE DES CRÉATURES</i>, DE GOUDA (1482) À PARIS (1505)	71
1. Régionalismes	74
2. Archaïsmes	78
3. Latinismes.....	80
4. Fautes d'imprimeur / fautes de traducteur?.....	81
5. Conclure?	83
Bibliographie	84

Lucien Dugaz	
LE SAULE ET LA SAULCILLE. L'ÉNÉIDE D'OCTOVIEN DE SAINT-GELAIS ENTRE MANUSCRIT CHARENTAIS ET <i>EDITIO PRINCEPS</i> PARISIENNE (1500-1510)	87
1. Régionalismes jamais modifiés	91
2. Régionalismes non systématiquement modifiés	96
3. Régionalismes systématiquement remplacés	103
4. Conclusions	109
Bibliographie	111
Barbara Ferrari	
LES VARIATIONS LEXICALES DANS LA TRADITION MANUSCRITE ET IMPRIMÉE DE <i>LA BELLE HÉLÈNE DE CONSTANTINOPLE</i> (xv^e-xvi^e SIÈCLES)	113
Introduction	113
1. Suppressions	118
2. Substitutions	119
3. Pour conclure	124
Bibliographie	125
Elisabetta Barale	
LES VARIATIONS LEXICALES DANS LES PREMIERS IMPRIMÉS DES <i>ÉVANGILES DES QUENOUILLES</i>	129
Introduction	129
1. Les mots peu fréquents	130
2. Les mots polysémiques	133
3. Dépicardisation et régionalisation	134
4. Les variations stylistiques	138
5. Conclusion	141
Bibliographie	143



Laura-Maï Dourdy

DÉRIMER <i>JOURDAIN DE BLAYE</i>: ANALYSE CONTRASTIVE DES PROVERBES DANS UNE CHANSON DE GESTE ET SES DEUX MISES EN PROSE	145
Introduction	145
1. « Mais il demeure assé de ce que fol pense » et autres locutions et proverbes	147
1.1 Les locutions	148
1.2 Les proverbes	149
2. Le devenir du loup et de la marmotte: les comparaisons qui se rapportent aux animaux.	155
3. Conclusions.	158
Bibliographie	159

VARIA

Tatjana Samardžija et Frédéric Torterat

LES DÉVERBAUX COMPOSÉS EN <i>-DISANT</i>: ÉTUDE DIACHRONIQUE	161
1. Introduction: <i>mieux-disant</i> et <i>moins-disant</i> en français contemporain	161
2. Genèse de MxD et MsD: figement ou composition?	162
3. Histoire de MxD et MsD	164
3.1. MxD et MsD aux xv ^e et xvi ^e siècle	165
3.2. Les formes en <i>-ant</i> en moyen et ancien français	169
3.3. MxD du xvii ^e au xix ^e siècles	169
3.4. MsD du xvii ^e au xix ^e siècles	171
4. Développements sémantiques, syntaxiques et orthographiques au xx ^e siècle	173
4.1. Mieux(-)disant: du sens littéral au sens professionnel	174

	241
4.2. Convergence des évolutions sémantiques et l'usage du trait d'union	175
4.3. Quel antonyme ? <i>Plus-disant</i> ou <i>mieux-disant</i>	177
5. Eléments de conclusion	178
Références bibliographiques	180
RÉSUMÉS	189
COMPTES RENDUS	197
CONDITIONS DE PUBLICATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE	235
TABLE DES MATIÈRES	237



ÉTUDES DIACHRONIQUES

2 | 2024

Présentation de la revue : Joëlle Ducos

**« Vieux textes » et « nouveau langage » : le lexique en évolution
(ca 1450 – ca 1530)**

Avant-propos : Maria Colombo Timelli

Paola Cifarelli → À propos du lexique des *Moralités des philosophes* de Jean Miélot (1456)

Martina Crosio → Du manuscrit à l'*editio princeps* : l'évolution lexicale dans la *Vie de Saint Martin de Tours* en prose

Anne Schoysman → Variations lexicales dans la tradition vulgate française du *Secret des Secrets* du pseudo-Aristote, des manuscrits aux imprimés

Maria Colombo Timelli → Le *Dialogue des créatures*, de Gouda (1482) à Paris (1505)

Lucien Dugaz → Le *saule* et la *saucille*. L'*Énéide* d'Octovien de Saint-Gelais entre manuscrit charentais et *editio princeps* parisienne (1500-1510)

Barbara Ferrari → Les variations lexicales dans la tradition manuscrite et imprimée de *La Belle Hélène de Constantinople* (xv^e-xvi^e siècles)

Elisabetta Barale → Les variations lexicales dans les premiers imprimés des *Évangiles des quenouilles*

Laura-Maï Dourdy → Dérimer *Jourdain de Blaye* : analyse contrastive des proverbes dans une chanson de geste et ses deux mises en prose

Varia : Tatjana Samardžija et Frédéric Torterat → Les déverbaux composés en *-disant* : étude diachronique

Résumés

Comptes-rendus